

# L'Europe accorde 3,2 millions d'euros à la Haute Gironde

Cette aide versée via des fonds européens permettra de financer des projets nécessaires au développement du territoire. Les candidatures sont à déposer avant le 30 septembre

Après le 1,8 million d'euros et les 70 projets issus de l'enveloppe des financements européens en faveur des acteurs locaux de Haute Gironde pour 2014-2022, le territoire vient de bénéficier d'un financement à hauteur de 3,2 million d'euros. Cette somme a été accordée par l'Union européenne via la sollicitation du Groupe d'action locale (GAL). Ce dernier est piloté par la Communauté de communes de l'Estuaire en partenariat avec les CdC de Blaye, du Grand Cubzaguais et de Latitude Nord-Gironde.

Le 5 juillet à Blaye, un nouveau GAL a été constitué pour la période 2023-2027 afin d'accompagner les mutations de Haute Gironde. « Ces fonds européens sont gérés par ce nouveau groupe de 21 membres élus avec ses suppléments, publics et privés, et représentant les communautés de communes ainsi que le Département, les acteurs des transitions, les associations, les entreprises et les représentants de la jeunesse. C'est une nouvelle programmation augmentée à hauteur de 3,2 millions », explique, dans un langage administratif, Lydia Héraud, présidente de la CdC de l'Estuaire.

## Deux fonds

Ce développement local entre acteurs, connu sous le nom de Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) est doté pour quatre ans des Fonds européens de développement économique régional (Feder) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader). « Douze appels à projet ont été présentés à Blaye ce jour. Il y aura d'autres appels à candidature ouverts jusqu'au 30 sep-



Réunis autour de Lydia Héraud, les nouveaux élus du Groupe d'action locale vont examiner les projets à financer. C.A.

tembre. Un autre appel commencera début 2024 », précise Lydia Héraud qui est par ailleurs conseillère régionale.

## Conditions d'attribution

Le GAL regroupant donc les quatre communautés de communes agit en coordination avec l'autorité de gestion des fonds européens de la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour accéder à ces aides, chaque porteur de projets doit être en mesure « d'accompagner les mutations pour un avenir durable en Haute Gironde ». Par exemple, renforcer l'ingénierie, améliorer les mobilités durables, les infrastructures de services à la population, valoriser les ressources locales touristiques, culturelles, patrimoniales, ou accompagner la transi-

tion agricole et alimentaire.

L'équipe technique de proximité dirigée par Joris Mathe, chargé de mission Leader, souligne à ce propos : « Nous orientons notamment les porteurs de projets vers les dispositifs européens adaptés en lien avec

ger dans de nouvelles voies d'avenir, favoriser la coopération interterritoriale et transnationale.

## « Proche des territoires »

« Lors de notre déplacement à Bruxelles en juin dernier, afin de présenter une partie du futur GAL avec l'équipe Leader, j'ai trouvé que l'institution européenne était plus proche des territoires que les institutions parisiennes », exprime Lydia Héraud qui rappelle que le nouveau GAL de Haute Gironde est le seul de Nouvelle-Aquitaine à avoir fait la démarche de rencontrer les institutions européennes.

**Cyrille Auber**

« Douze appels à projet ont été présentés à Blaye ce jour »

des associations, une collectivité, ce qui va pouvoir valider un parcours d'accompagnement ».

L'enjeu est également de soutenir la vitalité économique de Haute Gironde, s'enga-